

Chers collègues,

Comme chaque année les CPE du Sgen-CFDT vous proposent une rencontre pour échanger et prendre connaissance de l'actualité du métier.

**Cette année rendez-vous à Amiens
le jeudi 4 avril 2013
de 9h30 à 16h30.
au Collège Édouard Lucas
1 rue Édouard Lucas 80000 AMIENS**

Programme

Quel avenir pour le métier de CPE: la position du Sgen-CFDT

Matin

Intervention de Jean-Michel BOURIAH, CPE et conseiller fédéral du Sgen-CFDT:

- * Les dernières informations sur le référentiel de compétences des CPE, actuellement en négociation au Ministère.
- * Quelles avancées, quelles évolutions, quelles missions, quels risques pour le CPE?

Après-midi

- * Des réponses à vos questions concrètes autour de nos échanges.
- * Quels recours face à une appréciation négative du chef d'établissement?
- * Le harcèlement... où commence-t-il? Que faire?
- * Le temps de travail et son application.
- * Envie de changer de poste ? Des réponses et conseils à vos demandes de mutation...

Attention

Les demandes d'autorisation d'absence sont à envoyer le jeudi 7 mars 2013 au plus tard (*délai de 4 semaines pour congés de formation syndicale*).

Important

N'oubliez pas de nous prévenir rapidement de votre participation. Nous avons besoin de connaître le nombre de participants avant la réunion pour le choix de la salle et préparer les attestations de présence.

Merci donc de nous tenir informé de votre présence :

- par courrier à Sgen-CFDT 52, rue Daire 80000 Amiens
- ou par courriel : amiens@sgen.cfdt.fr

Demande de congé pour formation syndicale

Nom et prénom :

Fonction :

Affectation :

.....

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 journée en application des dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984 en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le **4 avril 2013** sous l'égide de l'Institut confédéral d'étude et de formation syndicales de la CFDT. Cette réunion se tiendra à Amiens dans les locaux du collège Edouard Lucas de 9h30 à 16h30.

Fait le à

Signature :